



Une direction sourde à l'insécurité exprimée par les agents du SPIP 35

Alors que la quasi-totalité de l'équipe de direction est sur le point d'être renouvelée, ce sont toutes les antennes rennaises du SPIP d'Ille-et-Vilaine qui sont en insécurité.

Que ce soit au centre pénitentiaire des femmes, au centre pénitentiaire des hommes ou en milieu ouvert, l'absence de considération de la direction pour les conditions de travail des agents est flagrante !

Chaque jour, la liste des facteurs fragilisant et insécurisant les équipes s'allonge :

- **Des projets de notes de services que la direction fait mine de vouloir amender ou annonce retirer et qui finalement passent en force :**

Il y a un mois et demi, échaudées par la note de service sur la mobilité interne passée en force puis par la note sur l'organisation et le fonctionnement du service, dévoyant totalement les remontées de la pseudo-consultation des agents, les organisations syndicales dénonçaient les pratiques de la direction en ne siégeant pas au CTS du 15/2/21 et en publiant un tract le même jour intitulé « Non le SNEPAP et la CGT ne siégeront pas au CTS pour discuter d'un projet de note déjà imposé aux agents ».

Elles ont de nouveau été convoquées en CTS par le DFSP-Président du CT-S le 22/03/2021 ; Puis ce matin du 31/3/2021 alors même que le DFSP-Président quitte ses fonctions dans quelques heures !

A l'ordre du jour, encore et toujours, le projet de note de service sur les temps partiels dont la direction avait pourtant acté de l'abandon lors du CT du 7/12/20 au profit d'un travail « totalement repensé » !

Totalement repensé ? Pas vraiment : c'est en tous points, à la virgule près, le même texte qu'en octobre dernier qui est de nouveau proposé au CT-S.

Cela démontre à quel point le dialogue social comme les engagements ne sont pour cette direction que de vains mots.

Malgré le caractère manifestement illégal de certaines dispositions de ce projet de note qui lui ont été signalées il y a six mois, malgré une économie globale de projet en totale contradiction avec l'esprit de la loi de 1984 sur le temps partiel dans la Fonction Publique ou encore avec la Charte pour l'équilibre des temps de vie adoptée en CT-Ministériel il y a trois semaines, le DFSP-Président semble décidé à passer coûte que coûte avant son départ sa note de service dont le seul et unique objectif est de réduire le nombre d'agents bénéficiaires d'un temps partiel ; Quitte, pour cela, à le faire la veille de la prise de fonction d'une nouvelle direction !!!

Obliger cette nouvelle direction à revenir sur cette note qui, n'en doutons plus désormais, sera publiée in extremis par le DFSPiP dans les prochaines heures, ou obliger les représentants syndicaux et leurs organisations à aller devant la juridiction administrative pour constater l'excès de pouvoir sera donc le cadeau de départ du DFSPiP au SPIP 35. Comme si les uns et les autres n'avaient pas mieux à faire ! Comme si lui-même n'avait pas mieux à faire que d'imposer au moment de son départ une note à laquelle la quasi-totalité des agents lui ont demandé de renoncer dans un courrier collectif il y a près de six mois. Cet acharnement est tout aussi puéril qu'irresponsable et consternant.

Ce cadeau de départ sera donc à l'image du cadeau que le DFSPiP avait fait à son arrivée en 2016 : un cadeau empoisonné. Pour rappel, en 2016, sans prendre la peine de consulter les organisations syndicales en CTS et quelques semaines à peine après son arrivée, le DFSPiP avait décidé de réduire le nombre de CPIP en poste au centre pénitentiaire des femmes, mettant ainsi gravement en péril l'équilibre de ce petit collectif de travail. Ce n'est qu'après avoir constaté les dégâts de sa décision prise à l'emporte-pièce (à savoir l'usure des personnels ayant abouti quelques mois plus tard à la recrudescence des arrêts de travail), qu'il était - par la voie de son adjointe - revenu sur sa décision et avait rétabli la situation qu'il avait lui-même contribué à dégrader.

- **Des refus opposés aux demandes de congés, de temps partiels, de télétravail :**

Alors qu'en cette période de crise sanitaire, le besoin de sécurité est encore plus prégnant, la direction, semble-t-il obsédée par l'objectif de s'assurer de la présence d'un maximum d'agents au service, est cependant restée sourde aux propositions des agents allant dans le sens des recommandations officielles :

- en limitant le nombre de jours télé-travaillables à un par semaine et en interdisant le télétravail le mercredi ; prescriptions et interdictions que la direction ne s'impose pas à elle-même comme la semaine dernière où l'antenne milieu ouvert et le siège du SPIP se sont retrouvés le mercredi 24 mars après midi dépourvus de cadres, les deux en position d'activité étant en télétravail ;
- en refusant plusieurs demandes de renouvellement de temps partiels sans motif étayé et sans entretien préalable ; De préférence ceux des représentants du personnel ; Puis en rétablissant certains dans leur temps partiel quelques mois plus tard
- en refusant les demandes de congés pour les ponts de mai

- **Le maintien des agents du SPIP dans des locaux pollués au radon au Centre pénitentiaire des femmes de Rennes :**

Des agents sont depuis des années maintenant contraints de travailler dans ces locaux présentant des taux de gaz radioactif radon bien supérieurs aux normes maximales autorisées et doivent faire face à l'attentisme de la direction. Ils ont formulé une demande d'évacuation des locaux en proposant d'être re-localisés dans leurs locaux d'entretiens en attendant la réalisation des travaux de VMC. Réponse de la direction du SPIP s'appuyant sur les recommandations de l'expert de Véritas qui appelle pourtant à la mise en place d'un protocole de ventilation : « il n'y a pas lieu d'évacuer le service. Pour autant il demeure toujours possible d'étudier plus avant la solution de relocalisation temporaire » !!!! Comprenez qui pourra.

Ce sujet déjà évoqué lors du dernier Comité Technique Inter régional sera porté à l'attention du CHSCT Départemental du 8 avril 2021.

- **Des menaces de désignation d'agents pour une affectation au QPR :**

Un appel à candidature pour le prochain QPR au centre pénitentiaire des femmes de Rennes a été lancé sans qu'aucune précision sur le poste n'ait été apportée et alors même qu'aucune réponse

satisfaisante n'est apporté au problème « radon » (voir supra). Face à l'absence de candidature, la direction brandit la menace de la désignation plutôt que d'entendre les craintes et de répondre aux questionnements de ses équipes.

Vous avez dit « alliance de travail » et « motivationnel » ?

Ce point sera également porté à l'ordre du jour du prochain CHSCT .

- **La demande faite à un agent de conduire aux urgences d'une PPSMJ, potentiellement dangereuse :**

La direction, sur sollicitation du JAP, a demandé la semaine dernière à l'assistante sociale du milieu ouvert d'aller chercher une PPSMJ pour la conduire à l'hôpital au regard d'une urgence psychiatrique « constatée » par le JAP mais non diagnostiquée par le CMP. Résultat : en lieu et place d'une SDRE, c'est l'assistante sociale du SPIP qui s'y est collée, elle-même escortée, pour sa propre sécurité, par un personnel de surveillance du SPIP (agents-PSE) ! Une situation symptomatique de l'incapacité de la direction à s'opposer aux exigences de la juridiction en général et des JAP en particulier qu'illustre aussi parfaitement le déséquilibre du Protocole SAP 35-SPIP 35.

Les agents du SPIP 35 poursuivent sans relâche leurs missions, et ce dans un contexte de crise sanitaire persistante qui nous affecte tous.

Toutefois, nous sommes en droit d'exiger d'effectuer nos missions dans de bonnes conditions !!!

Malheureusement, la qualité de vie au travail et la conciliation des temps de vie et de travail sont des notions totalement étrangères à la direction actuelle du SPIP d'Ille-et-Vilaine.

Le management à l'oeuvre depuis 5 ans au SPIP 35 est celui d'une défiance permanente de la direction vis-à-vis de ses équipes ; Défiance magistralement résumée par une des directrices à l'adresse des agents lors d'une mémorable réunion de service en milieu ouvert il y a quelques mois : « Nous n'avons aucune confiance en vous » . CQFD.

Le point de rupture entre la direction et le SPIP 35 a depuis un bon moment déjà été dépassé. Vous avez réussi à perdre en cours de route même les agents les plus loyaux.

Les personnels du SPIP 35 restent dans l'attente de confiance réciproque, de reconnaissance, de protection et de bienveillance.

